



Adaptation des forêts méditerranéennes  
au changement climatique

**AFORCE**  
RMT Adaptation des forêts  
au changement climatique

# COMPTE RENDU

rédigé par Rémi VEYRAND (AIFM)

## Atelier

### “Les méthodes de transfert et de communication des connaissances”

MARSEILLE (FRANCE)

Vendredi 3 décembre 2010

Projet cofinancé par le Fonds  
Européen de Développement Régional



Project cofinanced by the European  
Regional Development Fund

L'Europe au Sud des Alpes  
Europe in the Mediterranean

## Journée du vendredi 3 décembre 2010

### Les méthodes de transfert et de communication des connaissances

#### Introduction :

Denise AFXANTIDIS, secrétaire générale de l'association française Forêt Méditerranéennes introduit la séance par un rapide historique des événements. Un premier colloque<sup>1</sup>, mettant en évidence les effets du changement climatique, a notamment eu lieu en 2007. Il suggérait la mise en place d'un réseau d'acteurs internationaux et pluridisciplinaires de la région méditerranéenne en lien avec la gestion des espaces forestiers. L'organisation de ce second grand colloque constitue un temps fort dans la vie de ce réseau, désormais clairement constitué, et s'insère également dans la vie du Réseau mixte technologique (RMT) AFORCE, consacré à l'adaptation des Forêts au changement climatique.

L'atelier du 3 décembre était consacré à la méthodologie de transfert et de communication des connaissances dans le domaine de l'adaptation des forêts au changement climatique. Il était également l'occasion d'établir un lien direct entre le RMT AFORCE et le projet international FOR CLIMADAPT afin d'élargir le réseau et de constituer une plateforme d'échanges sur les forêts méditerranéennes.

Olivier Picard (CNPFF/IDF<sup>1</sup>) définit le thème de l'atelier comme une dynamique de "co-construction en recherche et gestion".

Le terme de **transfert** est apparu au XV<sup>e</sup> siècle. Il consistait uniquement à léguer un droit (de propriété ou autre). Il s'est peu à peu étendu à toute transmission de bien, service ou opération financière en réponse à une offre et une demande. Aujourd'hui, il est utilisé comme outil relationnel, impliquant une dimension de dialogue, de partage, d'ouverture, d'équité, etc. La technologie, les outils méthodologiques, et les connaissances sont désormais considérées comme un bien qu'on acquiert et que l'on peut transférer.

Le **changement climatique** est une problématique complexe face à laquelle on ne dispose pas, à l'heure actuelle, de solution globale, mais qui, pourtant, nécessite une réaction rapide. Les formateurs ont besoin pour cela d'outils concrets et transférables.

- Les conditions d'un transfert réussi sont donc :
- Un état d'esprit volontariste partagé entre chercheurs et développeurs ;
- Se connaître, se reconnaître, échanger, partager ;
- Être ouvert à l'innovation et à la mobilité (d'esprit et géographique) ;
- Disposer de lieux de rencontres, d'échanges, de co-construction ;
- Disposer des outils, des supports, des moyens ;
- Éviter d'être binaire (chercheur/gestionnaire), mais

1: Cf. la revue Forêt méditerranéenne n° XXIX. 2. Juin 2008. "Changements climatiques et forêt méditerranéenne" pp. 97-264 (numéro spécial).

2: Centre national de la propriété forestière / Institut pour le développement forestier.

jouer sur la multiplicité et la complémentarité des acteurs afin de mettre en place une vraie démarche de concertation.

#### I. Quelques principes de pédagogie et de communication dans le cadre du transfert de connaissances

\* **Didactique des Sciences et Education au Développement Durable : processus et enjeux.** (Pierre Clément, professeur honoraire à l'Université Lyon 1).

Le didacticien est d'abord un peu épistémologue : quelles connaissances s'agit-il de transmettre à propos des forêts méditerranéennes ? Élaborées par qui, et pour qui ? Comment s'inscrire dans une démarche holistique, systémique, dans le contexte de l'Education au développement durable (EDD) ?

Les compétences visées par l'EDD se déclinent en fonction des cinq piliers de l'éducation repris par l'UNESCO : "apprendre à savoir, à faire, à être, à vivre ensemble, à se transformer soi-même ainsi que la société".

La **didactique** d'une discipline ne se limite pas à la transmission/appropriation de connaissances, mais prend aussi en compte les motivations, attitudes, savoir-faire, valeurs et pratiques sociales de l'apprenant. C'est l'apprenant lui-même qui construit ses propres connaissances (constructivisme), à partir de ses conceptions initiales qui font parfois obstacle à ses apprentissages et qui sont renforcées par un contexte social donné (socio-constructivisme). C'est pourquoi "il convient d'éduquer au choix et non d'enseigner des choix".

La personne qui souhaite transmettre des connaissances (enseignant, formateur, médiateur, journaliste, muséologue, ...) a pour principale fonction de créer les situations didactiques les plus favorables à cet apprentissage.

#### 1. Compétences et éducation au développement durable (EDD)

"L'éducation est essentielle pour susciter une conscience des questions écologiques et éthiques, ainsi que des valeurs et des attitudes, des compétences et un comportement compatibles avec le développement durable, et pour assurer une participation effective du public aux prises de décision" (l'Agenda 21, issu de Rio : ONU, 1992, p. 229).

La croissance économique indéfinie est-elle compatible avec le concept de développement durable tel qu'il a été défini par le rapport Brundtland à Rio en 1992 ? Ce dernier prône un développement soutenable sur le plan économique, environnemental et social, et répondant aux besoins du présent sans compromettre la capa-

citée des générations futures de répondre aux leurs. La solution réside peut-être dans un concept proche de celui de "Décroissance soutenable" émis par Serge Latouche en 2006.

Le rapport de l'UNESCO attribue des champs très larges à l'EDD, allant de la lutte contre la pauvreté au respect des droits de l'homme, la biodiversité ou encore le changement climatique. C'est pourquoi le formateur doit avoir un esprit critique et holistique, ainsi qu'une capacité à improviser.

Les **compétences** sont orientées par une demande et conditionnées par des capacités cognitives et pratiques, des motivations, valeurs, émotions... et des connaissances.

## 2. Connaissances et pratiques sociales sur la Forêt Méditerranéennes

Une multiplicité d'acteurs interagit par rapport aux forêts méditerranéennes : forestier, chasseur, botaniste, promeneur... Chacun a sa propre représentation du milieu, plus ou moins compatible avec celle des autres.

*Chacun construit non seulement ses propres connaissances, mais aussi son monde, son "umwelt", ce qu'il peut percevoir et ce sur quoi il peut agir, aussi bien sur le plan matériel (spatio-temporel) que sur le plan intellectuel (les concepts maîtrisés, ...)*<sup>1</sup>.

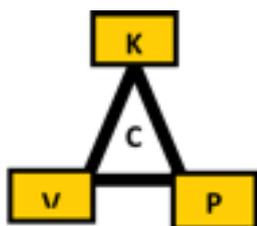
Le même lieu, le même moment, le même mot, le même message, ... n'a jamais exactement le même sens pour chacun de nous, car chacune de nos histoires est unique et imprègne nos modes de perceptions.

À tel point qu'on en arrive ne pas voir, ou à rester absolument insensible, à tout ce qui est en dehors de nos objectifs propres (métaphore de la tique). Certaines choses paraissent familières à certain mais sont totalement étrangères ou abstraites pour d'autres qui travaillent pourtant sur un même espace.

Un des enjeux de l'enseignement consiste donc à "socialiser" ces *umwelts* en s'appuyant sur des valeurs, des concepts partagés.

## 3. Éthiques environnementales et valeurs (KPV)

- K = Knowledges (savoirs)
- V = Valeurs
- P = Pratiques sociales
- C = Conceptions, issues des interactions entre K, V et P.



L'approche KPV peut apporter beaucoup à l'EDD car elles ont des caractéristiques communes:

1 : Le concept de "Umwelt" a été repris successivement par von Uexküll (1926, 1934, 1965), G. Cangulihem (1965), R. Campan (1980), P.Clément, R. Scheps & J. Stewart (1997)

- Une approche interdisciplinaire, systémique, et holistique.
- Des connaissances scientifiques pas toujours stabilisées (réchauffement climatique, intervention sur les milieux naturels...) sous la vigilance des experts.
- L'objectif de susciter des actions, des pratiques sociales actuelles et futures en se basant sur des valeurs pédagogiques : formation au débat et à l'écoute d'opinions différentes, à la construction active de compétences... Ces actions supposent des attitudes qui s'appuient sur des valeurs citoyennes : respect, solidarité, responsabilité.

Mais la nature des valeurs (et des pratiques qu'elles sous-tendent) mérite d'être discutée plus précisément.

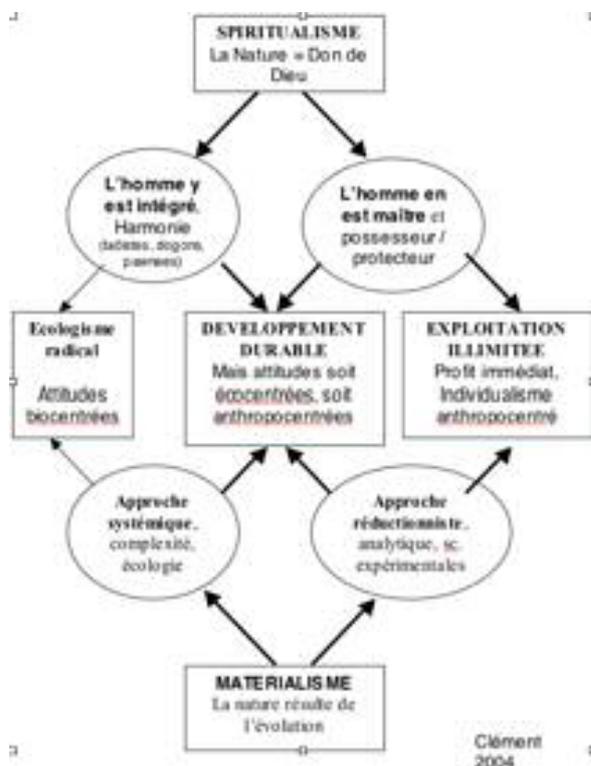


Figure 2 : Le développement durable à la croisée de plusieurs éthiques environnementale.

## 4 – Conceptions d'enseignants sur la nature et l'environnement dans plusieurs pays

Suite à un sondage réalisé dans 9 pays méditerranéens dans le cadre du projet BIOHEAD – CITIZEN, portant sur la conception des enseignants concernant la place de l'homme dans la nature, le niveau d'urgence de la situation environnementale ou encore l'introduction des plantes génétiquement modifiées, des différences importantes ont été relevées entre pays du Nord et du Sud de la Méditerranée. Par exemple, plus de 60 % des enseignants des pays de la rive Sud et du Liban considèrent que la société surmontera les problèmes environnementaux, contre moins de 30 % en rive Nord, Chypre et Malte.

Cela peut s'expliquer notamment par :

- Des niveaux de richesse économiques différents ;
- Une conception du monde plus anthropocentrée au Sud (utilisation), plus écocentrée au Nord (préservation) ;
- Des croyances et pratiques religieuses plus fortes au Sud;
- Mais aussi plus de conceptions machistes, xénophobes, homophobes...

Il existe donc des SYSTEMES de CONCEPTION. L'attitude vis-à-vis de l'environnement est forgée, certes, par des connaissances, mais aussi en lien avec des croyances et des pratiques sociale (dans le domaine religieux, politique, social...).

Convaincre quelqu'un par une formation ou par la communication est donc loin d'être facile.

### Discussion

Pour Jean de Montgolfier, la prise de conscience de cette diversité de perceptions de la forêt tout en construisant une vision collective au niveau de la gestion était une préoccupation première du projet QUALI-GOUV. Il constate que cela n'a pas toujours bien fonctionné.

Céline Perrier : La difficulté à retranscrire une vision globale est une caractéristique de notre société. Par exemple, chacun connaît plus ou moins le principe de la chaîne alimentaire, mais très peu sont capables de faire le lien avec d'autres cycles (carbone, eau, azote...). Tout semble cloisonné. Même les professeurs se braquent quand on leur demande un effort pour introduire des aspects pluridisciplinaires dans leur enseignement.

Les méditerranéens sont-ils prêts à avoir une position commune sur la scène Internationale? Sur quels points communs peuvent-ils s'appuyer? (David Gasc).

Céline Perrier : Il n'y a pas encore de groupe clairement constitué. Il faut continuer à y travailler, à mettre en avant les bonnes pratiques pour qu'elles deviennent contagieuses.

En complément aux conclusions tirées du sondage, Jean de Montgolfier estime que les différences viennent davantage d'un caractère méditerranéen plus ou moins prononcé suivant les pays, consistant notamment en un individualisme prononcé ("ce que j'ai me donne un avantage sur le voisin").



## II. Exemples de transfert

### \* L'exemple du Réseau mixte technologique AFORCE (Adaptation des forêts au changement climatique).

Par Céline Perrier, coordonatrice.

Les changements climatiques annoncés soulèvent de nombreuses questions parmi les forestiers, notamment en termes d'adaptation des modes de gestion. Pour anticiper ces changements, les gestionnaires forestiers ont fait remonter leurs interrogations au niveau de la recherche. Cette démarche a permis de mettre en évidence :

- La nécessité d'une mise à jour fréquente des **connaissance**;
- Des besoins en **recommandations claires**;
- Un **transfert lent**, du à un décalage entre chercheurs et gestionnaires ;
- Des **actions dispersées**, peu coordonnées.

Face à cette situation, il est apparu nécessaire de créer un **lieu d'échange** et de **concertation**, qui contribue à **coordonner les actions** en faveur de l'adaptation des forêts au changement climatique et qui permette d'améliorer les connaissances sur le sujet, d'accélérer leur diffusion et de fournir aux gestionnaires des outils opérationnels d'aide à la décision. Les forestiers se sont donc associés pour créer un réseau qui regroupe tous les acteurs impliqués autour de cette thématique : le RMT AFORCE.

Créé en octobre 2008 pour une période de 3 ans, il est soutenu financièrement par le ministère de l'agriculture, lui-même à l'origine de ce type de partenariat (appel à proposition du 15 février 2007).

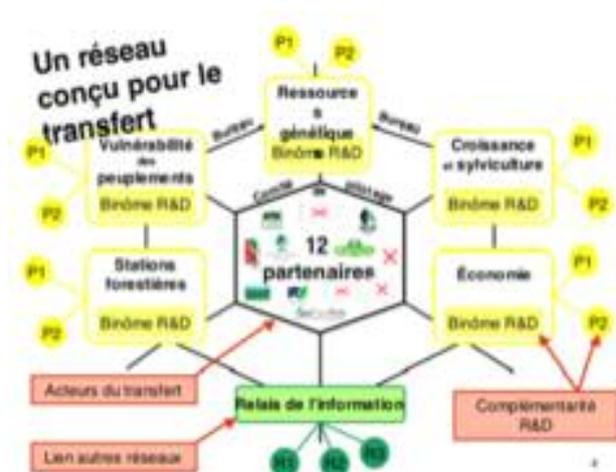


Figure 3 : Organigramme du RMT AFORCE.

Quelques actions menées par le RMT en faveur du transfert de connaissances :

- identifier et prioriser les besoins par des appels à idées, des enquêtes et des contacts avec d'autres réseaux ;
- mobiliser et diffuser l'information sous forme accessible (site Internet, diffusion sur d'autres réseaux...)

- actualiser les connaissances sur la base des avancées scientifiques récentes par la publication d'articles, le suivi des programmes scientifiques, l'organisation d'ateliers) ;
- favoriser les rencontres entre chercheurs et gestionnaires (séminaires, ateliers) et inciter aux échanges interdisciplinaires et interinstitutionnels ;
- contribuer à l'appropriation des connaissances par la pratique en mettant à disposition des outils et des informations concrètes.

Le concept de RMT présente certains atouts :

- Des échanges directs favorisant la remontée des besoins du terrain vers la recherche ;
- Une complicité entre Recherche & Développement (approches complémentaires) ;
- Une souplesse d'action (évolution des actions, meilleure adéquation avec les attentes) ;
- Une forte implication des chercheurs et investissement des partenaires.

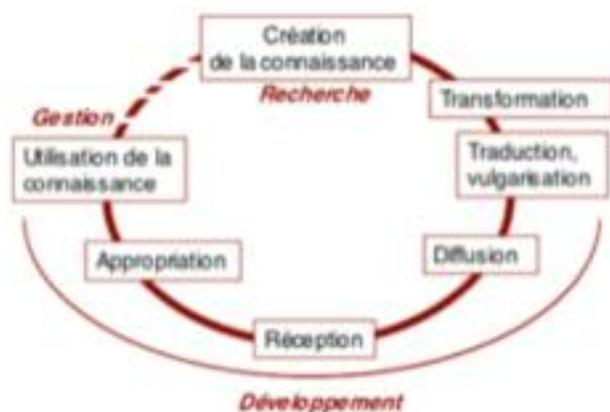
Quelques enjeux et difficultés :

- Que transférer? Suivre l'évolution de la recherche en faisant le tri dans la masse importante d'informations scientifiques, tout en appréciant ses apports et ses limites.
- Comment transférer?
- Formuler clairement le besoin à la recherche.
- Adapter la réponse à un besoin identifié et dans un délai bref.
- Nécessité d'évoluer en parallèle.

Ainsi, le RMT joue un rôle...

- De déclencheur en initiant et en accompagnant le processus de transfert ;
- De fédérateur en assurant la cohésion entre partenaires, renforçant les liens et la dynamique de groupe.

Il contribue à sa mesure à faire avancer la réflexion, faire évoluer les pratiques, favoriser l'assimilation des connaissances et augmente les capacités à intégrer l'innovation.



## Perspectives

- Accentuer les efforts pour la diffusion de l'information/résultats et varier les moyens ;
- Organiser le transfert aux enseignants qui forment les futurs gestionnaires et rendre systématiques les échanges entre la communauté scientifique et les gestionnaires ;
- Élargir le transfert aux élus ;
- Pérenniser les systèmes de transferts avant le retrait du RMT en octobre 2011.



### \* La certification européenne des compétences des entrepreneurs des travaux forestiers

Par Christian SALVIGNOL, Directeur du Centre forestier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, membre de l'Association nationale pour la formation aux métiers de la forêt, expert auprès de la FAO, de l'UNECE, et de l'OIT.

Dans les recommandations de séminaires, les innovations n'ont d'intérêt que si elles sont **mises en œuvre de façon concrète**. À défaut, elles restent sur une étagère, dans un placard.

Le programme ConCert est une illustration de ce que l'on peut faire en matière de transfert de l'innovation et d'utilisation des résultats. Toute l'activité de la filière forêt bois repose sur la profession des entrepreneurs de travaux forestiers qui mobilisent le bois chez les propriétaires forestiers publics et privés pour approvisionner les industriels. Pour tenter d'aider ces entrepreneurs, à l'échelon européen, une équipe de spécialistes a écrit un **guide des bonnes pratiques**. Il a été rédigé sous l'égide de l'UNECE (Commission Economique pour l'Europe aux Nations Unies), préfacé par le réseau européen des entrepreneurs de travaux forestiers (ENFE), et publié par la FAO. En 2008, ce guide est présenté à Bruxelles. Sera-t-il condamné à séjourner sur des étagères ?

Avec les partenaires concernés, en 2009, le Centre Forestier de La Bastide-des-Jourdans prend l'initiative d'un programme de coopération qui sera financé par la Commission Européenne. Partant du Guide des Bonnes Pratiques, il s'agit d'écrire un référentiel de compétences et un **programme de formation commun à tous les pays d'Europe**. Il s'agit également de préparer le dispositif qui permettra de reconnaître et de délivrer la **certification européenne "ConCert"** aux entrepreneurs de travaux forestiers ayant les compétences correspondantes, acquises après une formation ou résultant de leur expérience<sup>2</sup>. La profession, les centres de formation, un comité consultatif composé d'organisations européennes et nationales intéressées, ainsi que les réseaux européens se chargent de faire prospérer les résultats. Ils seront publiés dans plusieurs langues et seront pré-

sentés en Autriche lors de la 3e conférence internationale des centres de formation aux métiers de la forêt, en juin 2011.

Produits livrables et réalisations principales :

- Un programme de formation détaillé.
- Une instance Européenne d'attribution de la certification.
- Une reconnaissance auprès des professionnels.

Quelques facteurs de réussite:

- Répondre à un besoin réel en impliquant les utilisateurs finaux.
- Pratiquer le travail en réseau en choisissant les partenaires en fonction de leur compétence et de leur réseau propre. Il est notamment important d'associer un partenaire de formation et de s'assurer de la capacité des partenaires à diffuser durablement le résultat, en plusieurs langues et à promouvoir son utilisation.
- Importance de la dimension Internationale.

## \* La Communicoopération

Par Jean BONNIER (Secrétaire exécutif AIFM)

Le témoignage de l'AIFM est celui d'une ONG qui s'est battue pour que les Forêts Méditerranéennes fassent partie des préoccupations intégrées aux programmes environnementaux européens. Elle a tenu le rôle de partenaire d'animation technique dans 4 grands projets Interreg et Medlimités dans le temps, ayant pour but le développement de la coopération interrégionale ou internationale. Une expérience qui lui a permis de prendre progressivement ses marques, de constituer un réseau important et d'élaborer des méthodes efficaces dans le domaine du transfert de connaissances pour :

- Acquérir et capitaliser des connaissances partagées ;
- Faire émerger des idées nouvelles et les partager ;
- communiquer ces idées et méthodes à d'autres acteurs/réseaux et en tirer des enseignements pour l'avenir.

Une coopération ne peut être utile que si elle est souhaitée, et conçue depuis le début d'un projet par les différents partenaires et acteurs concernés. On ne peut laisser la bonne cohésion d'un projet au simple fait du hasard. La communication et l'échange doivent être une composante importante d'un projet, et une préoccupation majeure pour le maître d'ouvrage comme pour le maître d'oeuvre.

La première étape vers une démarche de communi-

coopération est la communication locale ou interne au projet. En effet, on ne peut communiquer efficacement avec l'extérieur si on n'a pas déjà une bonne communication au sein du noyau du projet.

La concertation ne se limite pas au "porté à connaissance". C'est une discussion "horizontale" visant à la construction d'idées partagées par les différentes parties.

Cette approche est productive parce que :

- Les partenaires peuvent avoir des idées auxquelles le maître d'oeuvre n'aurait pas pensé ;
- Le maître d'oeuvre a toujours intérêt à affiner son approche et à améliorer la présentation du projet auprès des partenaires locaux ;
- Dans les deux cas, les solutions techniques adoptées sont améliorées.

La communicoopération requiert:

- Une volonté forte, facilitée par les programmes Européens (Interreg, Med...);
- Un opérateur technique actif et disposant d'un réseau important ;
- Une "règle du jeu", laissant l'espace nécessaire à la coopération, à la communication et à l'échange. ("On ne se donne jamais assez le temps, de se contredire, de dire éventuellement des bêtises...").

Les procédés nécessaires à son bon fonctionnement sont :

- Un programme standard (présentation, visite, débat...);
- Des comptes-rendus scrupuleux des visites et des débats;
- Une régularité des séminaires d'ensemble (début, milieu, fin...), avec à chaque fois un travail de capitalisation, de proposition et de mise en perspective.

C'est pourquoi il est indispensable que la communicoopération soit intégrée dès le début du projet dans

- Les objectifs ;
- Les moyens humains (participer avec assiduité, adopter une posture volontariste...);
- Les moyens financiers.

La particularité de l'AIFM est que notre expérience s'est constituée à partir, non pas de "savants/sachants" vers des "élèves" mais par la capitalisation et la diffusion de savoirs épars au sein de populations variées en termes d'origine géographique comme en termes de spécialisation technique. Enfin, il est à signaler que la "non-technicité" dans les protocoles d'échanges est un avantage car il se produit un lissage des différences de conception entre les différents domaines d'activité et contextes de travail des partenaires, favorisant une vision commune et la mise en exergue de bonnes pratiques transférables.

Pour plus de détails se reporter à l'article de Jean Bonnier paru dans la revue "Forêts Méditerranéennes" (Tome XXVII, numéro 4, décembre 2006).

2 : A titre d'exemple : suite à la tempête Klaus, pas moins de 400 entreprises forestières étaient candidates à la réalisation des travaux de gestion du bois mort. Il est donc important de pouvoir se baser sur les compétences des personnes, et pas seulement sur les moyens techniques et matériels des entreprises pour l'attribution des marchés.

## Discussion

Olivier Picard récapitule les 3 formes différentes de transfert de compétences présentées à savoir:

- un organisme de partenariat institué (RMT AFORCE) ;
- un réseau de formation certifié et crédibilisé auprès des professionnels (ConCert) ;
- une méthode de coopération et de concertation horizontale (la communicoopération).

Chacune a son originalité, ses atouts, et répond à des besoins différents. Il est important que ces méthodes soient complémentaires et contribuent à l'équilibre dans le champ du transfert de connaissances.

Pierre Clément qualifie de très modernes ces 3 méthodes :

- la communicoopération tend vers la co-construction de compétences partagées ;
- la méthode Concert insiste sur l'importance d'aller au-delà de la production de documents pour faire acquérir les compétences par les gestionnaires ;
- le RMT AFORCE s'efforce d'assurer l'adéquation des demandes des acteurs de terrain avec les objectifs et les produits de la recherche.

Plusieurs questions se rapportent à l'importance que ces démarches soient suivies en termes d'évaluation et sur la base d'indicateurs pertinents.

Dans cette optique, le RMT AFORCE s'est doté d'un système d'enquête sur les besoins concernant les changements climatiques sur la forêt. Le programme est bâti en fonction des priorités dégagées. D'autre part, la DGER (Direction générale de l'enseignement et de la recherche), qui labellise et évalue le réseau émet régulièrement des recommandations de réorientation des objectifs. Une évaluation plus complète est prévue en fin de programmation.

Pour Concert, les indicateurs principaux sont le nombre de personnes formées et le nombre de pays impliqués dans la démarche. Par ailleurs, il a été obtenu qu'en France, à partir de janvier 2012 il sera nécessaire d'être titulaire d'un diplôme de niveau 4 pour avoir le statut d'entrepreneur forestier. Enfin, les activités de Concert sont évaluées par la Commission européenne sur la base des anciens dossiers.

Dominique Micaux (ONF 11) estime que les indicateurs cités par Christian Savignol ne sont pas pertinents. En effet, malgré de gros efforts de formation, on retrouve toujours les mêmes problèmes : des gens sous-payés, mal encadrés... Ainsi, l'obligation d'avoir un diplôme de niveau 4 est selon lui contestable et improductive. "Il faut simplement dire non aux entrepreneurs qui négligent leur gestion", dit-il.

Côté financements, le RMT dépend essentiellement du Ministère de l'agriculture. Certains partenaires apportent un complément de financement. En échange, le RMT travaille à centraliser et "pré-digérer" les informations et les compétences à l'attention des partenaires qui n'ont pas forcément le temps ou les contacts nécessaires au transfert/sensibilisation vers les formateurs.

Il est évoqué que, dans un domaine où la composante professionnelle de terrain est importante, la traduction des informations dans différentes langues devrait être davantage assurée, sans qu'elle se limite à des résumés.

En termes de demandes remontant du terrain vers les secteurs de la recherche, certains estiment que les retours ne sont pas suffisants, tandis que d'autres (IDF par exemple) sont "envahis" par les demandes.

Dimitris Lamprou signale qu'en Grèce un travail important est fait pour apporter une sensibilisation dans les collèges et lycées, ainsi que pour développer la formation continue. Il ne s'agit pas de donner quelques infos linéaires mais d'apporter bases d'analyse. Un projet sur le long terme mais qui semble être une bonne solution

Les journées "Observer et s'adapter au changement climatique en forêt méditerranéenne" ont été organisées avec l'aide :

du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



de l'Union européenne



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional  
Project cofinanced by the European Regional Development Fund



du Ministère de l'Agriculture



du Ministère de l'Ecologie



du RMT Aforce



du Conseil général des Bouches-du-Rhône



du Conseil général de Vaucluse



de la Fondation WWF

